

COMMISSION CONSULTATIVE POUR UNE VILLE INCLUSIVE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 JUIN 2025

Procès-verbal de la Commission consultative pour une ville inclusive de la Ville de Québec officiellement convoquée et tenue le jeudi 19 juin 2025, de 17 h à 20 h 25, à la salle de réception de l'hôtel de ville de Québec située au 2, rue des Jardins.

Commissaires présents :	▪ David Weiser, président de la commission et conseiller municipal du district du Plateau ▪ Claude Lavoie, conseiller municipal du district de Saint-Rodrigue, président de l'arrondissement de Charlesbourg ▪ Marie-Pierre Boucher, conseillère municipale du district de Louis-XIV, membre du comité exécutif ▪ Carlo Gros-Louis, Chef familial représentant le Conseil de la Nation Wendat ▪ Aimée Dawson, commissaire ▪ Boufeldja Benabdallah, commissaire ▪ Guitté Hartog, commissaire ▪ Mélina Seymour, commissaire (visioconférence) ▪ Rachel Ruest, commissaire
Membres présents de la Ville de Québec :	▪ Martin Lefebvre, directeur. Service des relations citoyennes et des communications ▪ Manon Collette, secrétaire de la commission et directrice de projets. Service des relations citoyennes et des communications ▪ Sylvie Roy, directrice de la Division du vivre-ensemble et de la cohésion sociale. Direction générale (intérim) ▪ Renée Fleury, conseillère en culture. Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire ▪ Mélanie Courteau, conseillère à l'information. Service des relations citoyennes et des communications ▪ Jean-François Bernier, directeur adjoint. Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) ▪ Marie-Claude Brousseau, Directrice des communications de la division en sécurité publique
Invitées à la commission	▪ Vanessa Irakiza, citoyenne de la Ville de Québec ▪ Josyanne Proteau, coordonnatrice. Ligne des droits et libertés, section Québec

1. Ouverture de la séance

Monsieur David Weiser, président de la Commission consultative pour une ville inclusive, souhaite la bienvenue. Il souligne que la séance est marquée par la visite du maire de Québec, la présence de représentants du SPVQ ainsi que la participation de citoyennes. L'ouverture de la séance est déclarée à 17 h 09. Neuf commissaires sont présents. Le quorum est confirmé.

2. Affaires courantes

2.1. Adoption de l'ordre du jour du 19 juin 2025

L'ordre du jour est déposé pour son adoption. Sur la proposition de monsieur Claude Lavoie, appuyée par madame Mélina Seymour, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2.2. Approbation du procès-verbal du 24 avril 2025

Le procès-verbal du 24 avril 2025 est déposé pour approbation. Sur la proposition de madame Guitté Hartog et appuyée par madame Aimée Dawson, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Intervention de Monsieur Bruno Marchand, maire de Québec

Monsieur le Maire a tenu à remercier les commissaires pour leur engagement, leur rigueur et la qualité de leurs réflexions. Lors de son intervention, il souligne l'importance de la nuance et du dialogue dans les débats publics. Il salue la contribution significative de la commission aux travaux de l'administration, notamment celle en lien avec la mosaïque. Il insiste sur la valeur des échanges citoyens dans la construction d'une société inclusive et réfléchie. Il évoque également la nécessité de fonder cette démarche sur l'écoute et la compréhension mutuelle. Enfin, il exprime sa profonde reconnaissance envers les commissaires pour leur rôle essentiel en matière de vivre-ensemble. Voici quelques-unes de ses citations du 19 juin 2025.

« Vos réflexions nous ont permis d'avancer. Elles nous donnent du courage, des perspectives, de l'intelligence. »

« Vous êtes d'une richesse pour nous, incommensurable. Ça nous permet d'être meilleurs. »

« Bâtir un avenir plus inclusif, plus humain, plus fidèle à ce que nous sommes et ce que nous voulons être dans un avenir que nous devons dans tous les cas, bâtir ensemble. »

- Monsieur Bruno Marchand, maire de Québec.

4. Suivis et sujets d'actualité

4.1. Retour sur les présentations du 24 avril 2025

Le président demande s'il y a des commentaires additionnels en lien avec les présentations du 24 avril 2025.

4.1.1. Programme ÉquiMobilité

Les commissaires reviennent sur le programme ÉquiMobilité. L'engagement de la Ville de Québec, à ne pas imposer de plafond budgétaire, est salué. Le programme est perçu comme un levier essentiel pour favoriser l'inclusion.

4.2. Journée internationale du vivre-ensemble en paix (16 mai 2025)

La Journée internationale du vivre-ensemble en paix est saluée pour sa réussite. Les commissaires félicitent l'équipe organisatrice pour le succès de l'événement. Un bilan est également recommandé. Madame Sylvie Roy va effectuer un suivi lors de la séance du 18 septembre 2025.

4.3. Déclaration solennelle pour le vivre-ensemble en paix (20 mai 2025)

La déclaration solennelle du vivre-ensemble a été lue par le maire, lors du Conseil du 20 mai 2025. À cette occasion, une quinzaine de jeunes étaient présents. Ils ont fait une brève présentation¹ pour partager une expérience de groupe qui les a amenés à réfléchir au concept du vivre-ensemble.

4.4. Fête du 3 juillet de la Ville de Québec (3 juillet 2025)

Les commissaires sont invités à la cérémonie protocolaire du 417^e anniversaire de la Ville de Québec. L'événement a lieu le 3 juillet à 11 h dans les jardins de l'Hôtel de Ville. Une invitation a été transmise par le protocole.

4.5. Commémoration de la Grande Mosquée (29 janvier 2026)

Un état d'avancement est présenté par monsieur David Weiser et madame Sylvie Roy. Le souhait est de mettre en place une cérémonie sobre, axée sur le vivre ensemble. Une rencontre avec les familles des victimes a eu lieu. Le Centre culturel islamique de Québec a aussi été rencontré avec la contribution de monsieur Boufeldja Benabdallah.

4.6. Marche Du pain et des roses (7 juin) et Marche mondiale des femmes (18 octobre)

La tenue de la Marche Du pain et des roses est soulignée. Il s'agit d'un événement en faveur des droits et de l'égalité des femmes. Madame Marie-Pierre Boucher a également livré une déclaration² lors du conseil du 3 juin. Elle a mis en lumière les revendications portées par cette mobilisation qui a marqué le 30^e anniversaire de la Marche mondiale des femmes. Il est proposé que les commissaires participent à la prochaine édition, prévue le 18 octobre 2025 à Québec.

Par ailleurs, une publication dans Le Devoir³ a mis en valeur la proposition d'un monument commémoratif en hommage aux luttes des femmes, une initiative appuyée par plusieurs groupes sociaux. Les commissaires expriment leur intérêt à soutenir la démarche. Un projet de motion est à rédiger en vue d'une recommandation officielle de la commission. Mesdames Guitté Hartog et Manon Collette se portent volontaires pour rédiger ce projet de motion.

4.7. Site Web du SPVQ

Monsieur Martin Lefebvre confirme que le site Web du SPVQ a été révisé à la suite des préoccupations soulevées lors de la séance du 24 avril 2025. Aucune image associée au badge « *Thin Blue Line* » n'y figure. Il précise qu'une modification de la vidéo corporative du SPVQ n'est pas envisageable à court terme en raison de l'ampleur du projet.

4.8. Affiche du Club de lecture d'été TD 2025

La commission discute de la controverse entourant l'affiche du Club de lecture d'été TD, critiquée par un ministre en raison de la présence d'un personnage portant un voile. Des commissaires expriment leur malaise face aux propos polarisants tenus sur les médias sociaux. Bien qu'aucune action immédiate ne soit envisagée, une réflexion est amorcée au sein de l'administration municipale. Il est précisé que l'affiche découle d'une entente sans validation préalable, et qu'une politique de communication est en cours d'élaboration pour encadrer ce type de situation. La commission convient de rester vigilante, tout en évitant de s'engager dans des débats politiques.

5. Témoignage de la commissaire Mélina Seymour

Madame Mélina Seymour partage une réflexion sur les enjeux du vivre-ensemble à Québec. Son thème est « *pour une inclusion active et durable* ». Elle souligne que, malgré les efforts d'intégration, plusieurs personnes issues de l'immigration ne se sentent pas pleinement reconnues comme Québécoises ou Québécois. Elle évoque son parcours et celui de sa famille pour illustrer les défis liés à l'inclusion. Voici les pistes d'action proposées par la commissaire.

Valoriser les expertises issues de l'immigration	Mettre en lumière des parcours inspirants de personnes immigrantes dans les communications municipales, de façon continue et non limitée aux mois thématiques.
Encourager la participation citoyenne locale	Développer des programmes de mentorat ou d'immersion pour mieux faire connaître les instances municipales aux personnes issues de l'immigration.
Renforcer les espaces citoyens inclusifs	Soutenir les initiatives interculturelles existantes en les inscrivant dans une stratégie municipale durable et transversale.
Faire évoluer la communication municipale	Accroître la représentation de la diversité dans les visuels, récits et messages institutionnels pour refléter l'ensemble de la population.

Madame Seymour soulève l'importance de « faire une société ensemble » et non en parallèle. Elle invite la Ville à aller au-delà des gestes symboliques afin de favoriser une inclusion concrète. Elle se dit disponible pour contribuer à toute initiative.

6. Conférences spéciales

Lors de la séance du 24 avril 2025, la commission convient que la motion concernant le badge « *Thin Blue Line* » nécessite plus de recherche. Les commissaires souhaitent fonder leur réflexion sur des faits concrets. Les conférences du 19 juin s'inscrivent dans cette démarche de consultation, avec la participation de mesdames Vanessa Irakiza et Josyane Proteau.

6.1. Conférence de Madame Vanessa Irakiza

Madame Vanessa Irakiza est résidente de Québec. Elle est active dans le milieu communautaire et engagée sur les enjeux d'antiracisme et d'inclusion. Elle est titulaire d'un baccalauréat en relations internationales et d'une maîtrise en travail social.

Madame Irakiza présente une conférence tirée de son mémoire⁴ portant sur le militantisme antiraciste des personnes noires à Québec. Elle y expose les actions menées, les obstacles rencontrés et propose les quatre recommandations suivantes à la commission: reconnaître le racisme systémique, mener une étude sur le profilage racial au SPVQ, interdire le badge « *Thin Blue Line* » et organiser des consultations publiques sur le racisme.

6.2. Conférence de Madame Josyane Proteau

Madame Josyane Proteau est coordinatrice de la section de Québec de la Ligue des droits et libertés. Titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise en anthropologie, elle s'implique dans divers projets sociaux et environnementaux. Elle est militante de longue date pour les droits humains.

La conférence de madame Proteau porte sur l'historique du « *Thin Blue Line* », ses origines et ses liens avec certains mouvements suprémacistes. Elle conclut en recommandant l'interdiction du port du badge sur les uniformes policiers, au nom de la neutralité et de la confiance entre la population et les forces de l'ordre.

6.3. Discussion au sujet du badge *Thin Blue Line*

Les commissaires remercient chaleureusement les conférencières pour la qualité de leurs présentations. Ils saluent la clarté des propos, la pertinence des analyses et la diversité des perspectives. Les conférences de mesdames Irakiza et Proteau apportent un éclairage précieux sur les enjeux liés au racisme et à la symbolique du badge « *Thin Blue Line* ».

Les représentants du SPVQ présents écoutent sans se prononcer, tout en réaffirmant leur ouverture à poursuivre le dialogue. Les commissaires proposent d'inviter des représentants du SPVQ à une prochaine séance afin de mieux comprendre les motivations liées au port du badge et d'explorer des pistes de solution.

7. Projets de motion de la commission

Trois projets de motion sont en développement depuis la séance du 24 avril 2025. Voici l'état d'avancement par dossier.

7.1. Badge *Thin Blue Line*. État d'avancement et prochaines étapes

La commission poursuit sa réflexion sur le badge « *Thin Blue Line* », en réaffirmant l'importance de la neutralité dans les services publics et de la confiance entre la population et les forces de l'ordre. Elle souhaite consulter notamment le SPVM, qui a interdit le port du badge. Elle veut rencontrer des membres du SPVQ pour entendre leur point de vue. Une recommandation est à formuler à l'issue de ces démarches. Des rencontres avec des représentants du SPVQ et du SPVM sont à planifier pour l'automne, afin de comprendre les pratiques en place et les perspectives d'amélioration.

7.2. Mosaïque de la salle de réception de l'hôtel de ville

La lettre de M. David Weiser, présentant la motion pour la Mosaïque, est envoyée aux commissaires le 11 juin 2025. Elle est transmise au maire de Québec le 13 juin. Le 16 juin⁵, les commissaires ont la confirmation que la mosaïque est dorénavant masquée et qu'elle sera retirée de la salle de réception par respect pour les Premières Nations.

7.3. Crucifix de la salle du conseil de ville de Québec

La lettre de M. David Weiser, présentant la motion pour le crucifix, est envoyée aux commissaires le 17 juin 2025. La motion est adoptée à la séance du 19 juin 2025. La transmission au maire de Québec est prévue pour le 20 juin 2025.

8. Conclusion et mot de la fin

Monsieur Weiser invite madame Manon Collette à présenter quelques points de suivi de la commission consultative.

8.1. Programmation 2025

La prochaine séance de la commission est le jeudi 18 septembre 2025.

8.2. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Weiser déclare la levée de la séance à 20 h 25.



David Weiser
Président de la commission consultative



Manon Collette
Secrétaire de la commission consultative

APPROUVÉ : À la séance du 18 septembre 2025 de la Commission consultative pour une ville inclusive

Références :

1. [Lien pour écouter la présentation de jeunes présents au Conseil municipal du 20 mai 2025. Séquence à 3 :10.](#)
2. [Lien pour écouter la déclaration de Marie-Pierre Boucher au conseil municipal du 3 juin 2025. Séquence à 5:00.](#)
3. [Pour une reconnaissance visible des luttes des femmes en marge de la commémoration des 30 ans de la marche du pain et des roses.](#)
4. Lien pour consulter le mémoire de maîtrise : [Militantisme des personnes noires au sein d'actions collectives antiracistes dans la ville de Québec](#)
5. Lien pour consulter l'article du Journal de Québec du 16 juin 2025 : [La mosaïque offensante sera retirée de l'hôtel de ville de Québec.](#)